

D'un accent devenu grave

Les dictionnaires de noms propres et les dictionnaires de noms communs se partagent un même mot, composé des mêmes syllabes : *Bohême* ou *bohème*. Un mot qu'avec ou sans majuscule, avec l'accent circonflexe ou l'accent grave, on prononce de la même manière, un mot où l'on entend les mêmes sons – ce bel hiatus cratylien du *o* et du *è*. Un mot qui s'est exporté d'un pays du Nord-Est de l'Europe vers les quartiers de Paris, où les Bohémiens se sont réincarnés en quelques marginaux. Un mot qui dans sa seconde acception reste idéalement flou, « laissant carrière à la conjecture », comme dit Baudelaire de la beauté¹. Un mot qui est lui-même ce qu'il désigne, une expression de la beauté.

Le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse distingue deux termes, avec deux entrées distinctes : *Bohême*, « royaume autrefois indépendant... », dont Prague est la capitale, et *bohème*, « nom donné, par comparaison avec la vie errante et vagabonde des Bohémiens, à une classe de jeunes littérateurs ou artistes parisiens, qui vivent au jour le jour du produit précaire de leur intelligence ». Deux mots qui sont comme deux homonymes, auxquels Larousse accorde l'accent circonflexe, précisant entre parenthèses, au début de la notice sur le second, que l'Académie a tort de substituer un accent grave à l'accent circonflexe :

L'Académie écrit dans ce sens [le sens parisien, littéraire] *Bohème* par un *è*. Pourquoi ? La raison de cet *è* nous échappe ; aussi ne ferons-nous aucune distinction pour l'orthographe entre le substantif commun et le nom propre qui lui a évidemment donné naissance. Nous ne pouvons attribuer la substitution du *è* au *ê* qu'à une distraction de MM. de l'Académie.

Plutôt que par distraction, c'est dans le souci de distinguer graphiquement deux acceptions que l'Académie a institué cette double orthographe : la vraie « *Bohême* », avec l'accent circonflexe, n'est pas la « *bohème* » parisienne, avec l'accent grave. Larousse veut conserver l'accent originel, étymologique, quel que soit le sens du mot ou son référent : la seconde « *bohème* », parisienne, n'est après tout qu'une *Bohême* métaphorique, qui doit son nom, et tout son nom, y compris l'accent, à la première. On pourrait aussi bien décider qu'une *fenêtre* n'est plus qu'une *fenêtre*, dès qu'elle devient une image, une idée de la fenêtre. L'accent doit-il se distribuer selon le sens propre et le sens figuré d'un même mot ?

¹ *Fusées*, f^o 16.

L'Académie veut voir deux réalités, Larousse deux occurrences de la même réalité. Vaine résistance : l'usage, en prolongeant l'acception du mot par-delà la géographie et la sociologie, a confirmé la distinction voulue par l'Académie. Il y a désormais des bohèmes partout dans le monde. Le destin du mot, est comme ce qu'il désigne, celui de la patrie perdue.

Larousse résistait à l'universalisation de la *bohème*, peut-être à sa banalisation. Les *Scènes de la Bohème* d'Henry Murger sont publiées sous ce titre en 1851, avec la majuscule et l'accent circonflexe, puis sous le titre *Scènes de la vie de bohème* en 1861. Les éditeurs modernes ont le plus souvent actualisé la graphie, ils l'ont normalisée, comme on dit dans le jargon typographique. La collection Folio a fourni une excellente édition des *Scènes de la vie de bohème* en 1988, avec un *b* minuscule et un accent grave. Car la minuscule et l'accent grave font cause commune pour distinguer désormais le nom propre et le nom commun. La Bohème n'est plus un territoire, c'est un mode de vie. Longtemps, au XIX^e siècle, la bohème mode de vie conservait le cadre d'un pays. Ainsi dans l'article d'Alphonse de Calonne en 1852, « Voyage au pays de Bohême », qui fait la satire de ce mode de vie, celui des « mendiants littéraires » qui hantent les maisons d'éditions, leur génial inédit sous le bras².

À la fin de 1866, lorsque paraît le fascicule du *Grand Dictionnaire universel* où figurent les notices *Bohême* et *bohème*, les polémiques contre la bohème parisienne se sont éloignées. Larousse parle sur un ton d'indulgence émue, des « deux générations de *bohème* » que le XIX^e siècle a connues et « qui laisseront leur trace dans l'histoire des arts et des lettres ». Il cite Nerval, figure emblématique de la bohème du Doyenné – du nom d'une rue et d'un petit quartier de Paris enclavés entre les deux ailes du Louvre, autour du Carrousel, et promis à la destruction – et Murger, mentor de la seconde génération de la bohème parisienne, qui hante le quartier latin. Cette bohème d'importation avait, comme son modèle, une géographie, et comme les Bohémiens originels, une itinérance convertie en instabilité. Les adeptes de la bohème du Doyenné, dans les années 1832-1836, étaient sans domicile fixe ; ils squattaient de vieilles maisons délabrées. L'urbanisme de la monarchie de Juillet leur a fait comprendre que leur vie n'était pas adaptée à l'âge moderne. Baudelaire, dans *Le Cygne*, en mêlant sa nostalgie au « bric-à-brac confus » du « vieux Paris » et du « nouveau Carrousel », rappelle leur souvenir. Il était adolescent au moment où les Gautier et les Nerval, les Marilhat et les Corot jetaient leur âme et leur talent dans ces éphémères décors de ruines.

André Guyaux

² *Revue contemporaine*, août 1852.